

Le Cœur du Sabot

2015 : une année d'actions en faveur du patrimoine naturel bourguignon





Visite officielle du futur Espace Naturel Sensible
« Les pelouses des balcons de l'Ouche » sur les
communes de Talant et Plombières-lès-Dijon
P. Gillet - CD 21

Sommaire

- 3 - Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : une association au service de la nature
- 6 - Protéger
- 8 - Connaître...
- 9 - ... pour mieux gérer
- 13 - Valoriser, sensibiliser et informer
- 15 - Accompagner les politiques publiques en lien avec le patrimoine naturel
- 16 - Participer à des dynamiques de réseaux thématiques et/ou d'acteurs
- 17 - Plan d'actions Milieux Humides en Bourgogne
- 18 - Les autres actions du Conservatoire en 2015
- 20 - Éléments financiers

Le mot du Président

2015, encore une année riche au service de la nature bourguignonne.

À travers **ce nouveau Cœur du Sabot**, vous découvrirez de façon synthétique et illustrée **le bilan des actions réalisées par le Conservatoire en 2015** ainsi que la vie de l'association.

Depuis 30 ans maintenant, **le Conservatoire mène ses actions répondant aux quatre axes fondateurs de tous les Conservatoires d'espaces naturels de France à savoir :**

- **connaître** les milieux naturels de notre région et les espèces associées ;
- **protéger** les espaces remarquables par de la maîtrise foncière ou d'usage des sites ou encore par l'émergence d'outils réglementaires ;
- **gérer** ces sites de manière durable et dans le respect de la biodiversité ;
- **valoriser** le patrimoine naturel, le faire découvrir et sensibiliser les citoyens à la nécessité de le préserver.

Ce Cœur du Sabot vous donnera **un aperçu des champs d'action variés de notre association au travers de zooms sur des actions phares de 2015** : nouvelles acquisitions de sites, rédaction de plans de gestion, suivis scientifiques d'espèces patrimoniales, opérations de gestion, actions de communication, etc.

Fort de son expérience, **le Conservatoire est également un partenaire privilégié dans le monde de l'environnement bourguignon**. Aussi, il appuie les collectivités et gestionnaires dans leur politique « biodiversité » et conforte sa position au sein de programmes et réseaux thématiques.

Comme vous pourrez le constater, malgré un contexte politique et financier de plus en plus difficile, le Conservatoire ne s'essouffle pas, garde le cap et relève un à un les défis qui se présentent. Souhaitons que notre association trouve encore pour de nombreuses années le souffle et le soutien qui ont réussi à le porter jusqu'ici. **J'en profite pour vous remercier chaleureusement, vous, bénévoles, adhérents, partenaires, qui soutenez et participez aux actions de votre Conservatoire de Bourgogne.**

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce Cœur du Sabot !

• **Daniel SIRUGUE**
Président
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne : une association au service de la nature

L'association, créée en 1986, a pour missions de protéger les sites naturels remarquables, de gérer et de valoriser ces espaces en partenariat avec les acteurs locaux.

Le Conservatoire accompagne également ses partenaires dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation de milieux ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire régional.

Enfin, le Conservatoire joue un rôle d'information et de sensibilisation du public à la protection de la nature.

Cela lui a valu d'être reconnu d'intérêt général et agréé en 2013 (au titre de l'article L.414-11 du Code de l'Environnement) par l'État et la Région qui reconnaissent le bien fondé de ses actions et qui le soutiennent financièrement.

Le Conseil d'administration

Les élus

Des bénévoles, élus lors de l'Assemblée générale annuelle du Conservatoire, forment les organes décisionnels de l'association.

• Le Bureau :

Daniel SIRUGUE : Président

Patrice NOTTEGHEM : Vice-Président
Représentant du Conservatoire à
Alterre Bourgogne

Régis DESBROSSES : Secrétaire général -
Représentant du Conservatoire au GIP
du futur Parc national des forêts de
Champagne et Bourgogne

Claude QUINTIN : Secrétaire générale
adjointe - Représentante du Conserva-
toire à Bourgogne-Nature

Gérard PAYEN : Trésorier - Représen-
tant du Conservatoire à Bour-
gogne-Nature

Bruno GUÉGAN : Trésorier adjoint

• Les autres administrateurs :

Alain DESBROSSE, Michel DIOT, Guy
HERVÉ, Isabelle REBILLARD

Les autres membres

• Les membres de droit associatif :

- Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire (AOMSL)

- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Côte-d'Or

- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de l'Yonne

- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de la Nièvre

- Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA)

- Société des Sciences Naturelles de Bourgogne (SSNB)

Des conventions de partenariat sont signées avec 5 de ces 6 partenaires.

• **Les membres invités permanents** constitués du Préfet de Région, du Président du Conseil régional et des Présidents des quatre Conseils départementaux de Bourgogne

• Les membres associés partenaires techniques et financiers :

Alterre Bourgogne • Chambre régionale d'agriculture • Conservatoire Botanique

National du Bassin Parisien • Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

• CRPF de Bourgogne • Comité Régional du Tourisme Bourgogne • DRAF Bour-

gogne • EPTB Saône et Doubs • ONCFS Bourgogne • ONEMA Bourgogne • ONF

• Pnr Morvan • Rectorat de Dijon • SAFER Bourgogne

Agence de l'Eau Seine - Normandie • Agence de l'Eau Rhône - Méditerranée - Corse

• Agence de l'Eau Loire - Bretagne • DREAL Bourgogne

Merci à tous ceux qui ont
contribué aux actions du
Conservatoire en 2015 !

Les adhérents

C'est grâce au large soutien de ses adhérents que le Conservatoire conforte sa place d'acteur principal de la protection de la nature en Bourgogne. En 2015, ce sont **994 adhérents** (particuliers et personnes morales : collectivités, associations et entreprises) qui ont soutenu notre structure.

Les bénévoles

Parmi les adhérents, le Conservatoire compte une cinquantaine de bénévoles aux profils variés, prêts à échanger et à se mobiliser à nos côtés pour des actions concrètes sur le terrain : observations naturalistes, suivis scientifiques, surveillance d'un site, participation aux travaux, relations avec les acteurs locaux, animation de visites, participation à des chantiers nature ou encore promotion du Conservatoire lors de manifestations locales.

Quelques chiffres en 2015 :

• **50 bénévoles actifs**

• **800 heures** de bénévolat valorisé

• **4 sorties nature** animées par des bénévoles

• **Plusieurs bénévoles** ont participé à la promotion du Conservatoire lors de manifestations locales

• **11 bénévoles** ont continué leur mission de Conservateurs de sites

En 2015, le Bureau s'est réuni 10 fois en séance et 1 fois sous forme de séminaire et le Conseil d'administration 3 fois.



Le Cirque de la Coquille à Étalante (21)
R. Vuillemin - CENB

L'équipe salariée

En 2015, le Conservatoire a compté 24 salariés basés majoritairement à Fénay (21) au sud de Dijon. Une antenne s'est ouverte à Avallon (89) en complément de nos deux antennes déjà existantes à Pouilly-sur-Loire (58) et à La Truchère (71). Hervé MÈNELOT a quitté le Conservatoire en janvier 2015 et Juliette BREY-XAMBEU à l'automne pour voler vers d'autres horizons professionnels. Julien DANDOUAU a quant à lui intégré l'équipe technique en octobre.

Romain GAMELON - Directeur
Arnauld GUICHARD - Secrétaire général
Samuel GOMEZ - Responsable scientifique et technique
Laurence LABELLE - Secrétaire comptable
Estelle LAURENT - Chargée de missions transversales
Cécile FOREST - Chargée de missions
Olivier GIRARD - Graphiste
Caroline NAJEAN - Chargée de missions communication et animatrice du programme Réseaux Mares de Bourgogne
Juliette BREY-XAMBEU - Chargée de communication

Cécile DIAZ - Chargée de projets Natura 2000 et milieux humides
Antoni ARDOUIN - Chargé d'études sur les milieux naturels
Simon PICAUVET - Chargé d'études Système d'Informations Géographiques et bases de données
Frédéric JEANDENAND - Chargé de missions territorial Saône - et - Loire
Maxime JOUVE - Chargé de missions territorial Yonne - Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc
Cédric FOUTEL - Chargé de projets

Aurélien POIREL - Chargé de missions territorial Nièvre
Guillaume DOUCET - Chargé de missions territorial Côte - d'Or
Grégory AUBERT - Coordinateur technique
Rémi VUILLEMIN - Technicien pastoralisme
Stéphane PETIT - Technicien
Julien DANDOUAU - Technicien
Félix POTHERAT - Stagiaire en alternance
Nicolas POINTECOUTEAU - Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire
Benoît FRITSCH - Garde - technicien de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire
Josette ZANARDI - Agent d'entretien

Le Conseil scientifique

Mis en place en 2012, le Conseil scientifique a pour rôle de valider sur le plan scientifique les documents de gestion des sites suivis par le Conservatoire, et tout autre document nécessitant son engagement. Le Conseil scientifique peut être saisi par le Conseil d'Administration si celui-ci a besoin d'un avis sur certaines problématiques environnementales.

En 2015, le Conseil scientifique était composé de :

Bruno FAIVRE
Président du Conseil Scientifique
Écologie, ornithologie
Philippe AMIOT-SUCHET
Hydromorphologie
Olivier BARDET
Botanique, phytosociologie, bryologie, écologie, conservation et divers groupes faune (oiseaux, orthoptères, rhopalocères, etc.)

Jean BEGUINOT
Écologie générale, entomologie (relations plantes et insectes), malacologie, modèles mathématiques
Emmanuel BOURGUIGNON
Sciences du sol (microbiologie des sols)
Bertrand DURY
Agronomie, agriculture en Bourgogne, écologie générale
Etienne GAUJOUR
Écologie végétale, écologie du paysage, ornithologie, agronomie, agroécologie

Dominique OBERTI
Phyto-écologie, relations sol-végétation, milieux humides (sols, flore, habitats)
Pascal PIERRET
Pastoralisme - Agronomie
Francis RAOUL
Écologie du paysage, dynamique de populations, micromammifères, prédation, transfert de contaminants chimiques et biologiques
Nicolas VARANGUIN
Mammalogie, herpétologie, entomologie, dynamique de populations

En 2015, le Conseil scientifique s'est réuni 2 fois et a eu pour mission de :

- valider sur le plan scientifique les 4 documents de gestion rédigés en 2014 (concernant plus d'une trentaine de sites gérés par le Conservatoire) ;
- valider les 15 projets de nouveaux sites Conservatoire ;
- rendre des avis scientifiques sur les dossiers ;
- valider des protocoles de suivi à mettre en œuvre sur les sites.

Les autres partenaires

Les partenaires techniques :
Établissement Public Loire, Holcim (désormais Eqiom), Lafarge, Eiffage, Lyonnaise des eaux
Les partenaires financiers :
Crédit coopératif, Caisse des Dépôts, Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté

Temps forts dans la vie du Conservatoire en 2015

De nouvelles recrues au Conservatoire !

Après plusieurs années de réflexion, le Conservatoire a concrétisé en 2015 son **important projet d'écopastoralisme pour la gestion de sites naturels**. En effet, face à un nombre important de sites orphelins de gestion agricole, le Conservatoire a choisi d'acquérir son propre troupeau pour assurer un entretien pérenne et durable de nombreux sites à enjeux écologiques, notamment des pelouses calcaires. **D'abord constitué de 10 vaches rustiques de race Galloway, originaires d'Écosse, et d'un poney Konik polski, le troupeau intégrera au fil des prochaines années de nouvelles vaches et des ânes.** En 2015, le troupeau a pâturé des sites situés essentiellement sur la Côte de Beaune, pour des questions de cohérence de sites. À l'avenir, le Conservatoire souhaite faire « travailler » son cheptel sur d'autres territoires en Côte-d'Or. Un suivi du pâturage est également mis en place.



Les nouvelles « tondeuses et débroussailleuses » du Conservatoire
R. Vuillemin - CENB

Le projet écopastoral en 2015 en quelques chiffres :

- 6 sites concernés
- 44 parcs de pâturage
- 61 ha pâturables
- environ 18 000 € d'investissement
- environ 44 000 € de coût de fonctionnement (temps homme : surveillance, abreuvement, rotation du cheptel, préparation des parcs, etc.)

La 29^e Assemblée Générale à Saint-Sernin-du-Bois (71)

Le 30 mai 2015, la 29^e Assemblée Générale du Conservatoire a réuni **une soixantaine de personnes** à Saint-Sernin-du-Bois.



29^e Assemblée Générale
G. Doucet - CENB

Un nouveau nid en vue pour le Conservatoire

Le jeudi 18 juin 2015, une convention pour l'occupation de la « **Maison Duplessy** » à **Longvic (21)** a été signée entre la Mairie et le Conservatoire. Cette maison est **mise gracieusement à disposition du Conservatoire par le biais d'un bail d'une durée de cinquante ans**. Après des travaux de réhabilitation, elle accueillera prochainement la partie de l'équipe salariée basée aujourd'hui à Fénay (21).



Signature du bail pour les futurs locaux du Conservatoire à Longvic (21)
O. Girard - CENB

Premiers pas vers un rapprochement des Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et Franche-Comté

Le 28 mai 2015, élus et directeurs des Conservatoires de Bourgogne et de Franche-Comté se sont réunis pour entamer les discussions concernant la fusion prochaine de leurs deux régions d'agrément.

Cette rencontre a été l'occasion de mettre en évidence les points de convergence de l'action des deux structures mais aussi les particularités de chacun des territoires.

Des prochaines séances de travail permettront de définir la façon dont les deux structures associeront leurs efforts pour leur unique objectif : conserver la richesse naturelle de nos territoires !

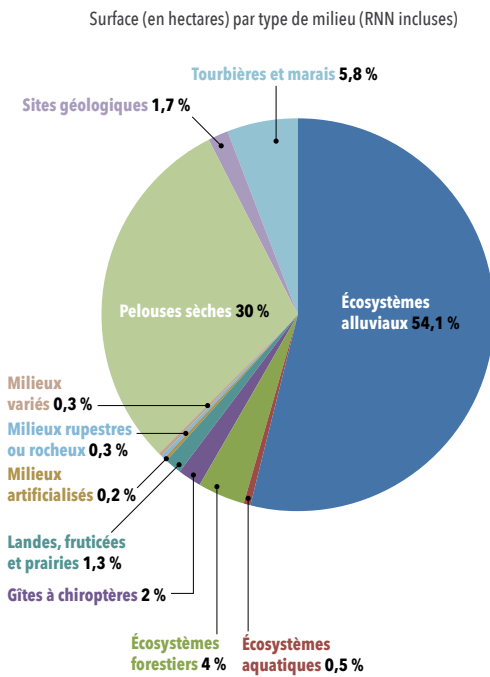
Protéger

Les sites du Conservatoire en 2015

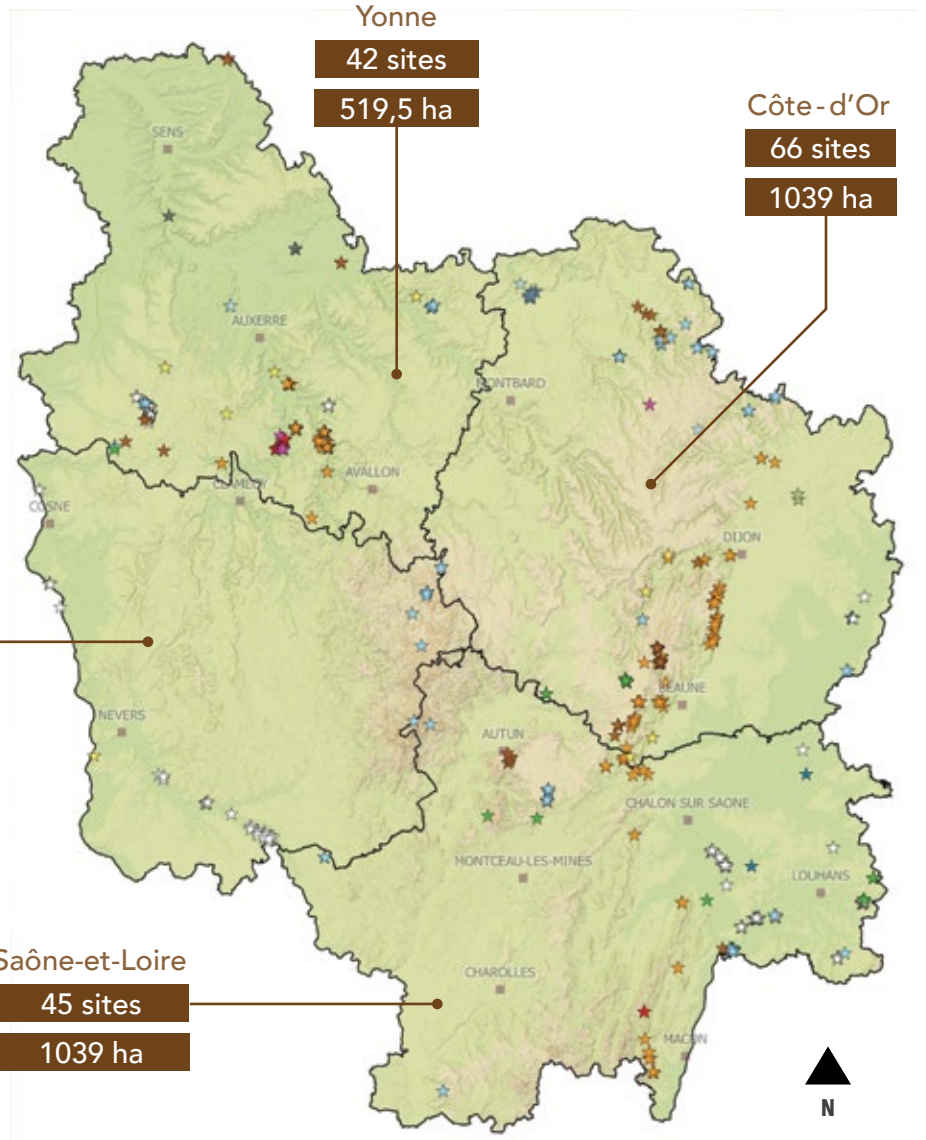
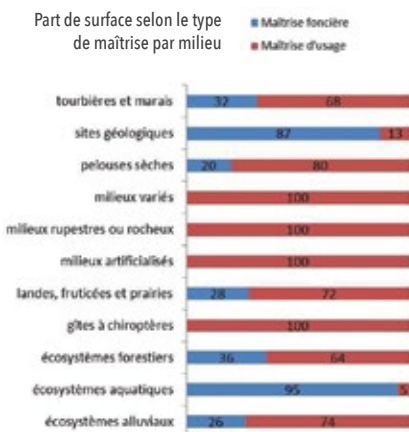
Pour préserver et gérer durablement les milieux naturels et leur biodiversité, le Conservatoire constitue un réseau de sites sur lesquels il dispose d'une maîtrise foncière (propriété ou bail emphytéotique) ou d'usage (convention de gestion avec les propriétaires ou les communes).

166 sites 5083 ha gérés

Chiffres au 31/12/2015



- Principales villes
- ★ écosystèmes forestiers
- ★ milieux variés
- ★ gîtes à chiroptères
- ★ landes, fruticées et prairies
- ★ pelouses sèches
- ★ sites géologiques
- ★ écosystèmes alluviaux
- ★ milieux artificialisés
- ★ tourbières et marais
- ★ milieux rupestres ou rocheux
- Limites départementales
- ☆ Sites CENB
- ★ écosystèmes aquatiques



Sources : CGIAR-CSI 2012, BD Carto IGN 2012, CENB 2016
Auteur : CENB 2016

0 10 20 km



La Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne (58)
CENB

De nouveaux sites désormais gérés par le Conservatoire

Les acquisitions générant de nouveaux sites

- **L'Étang de Bailly à Pierre-de-Bresse (71), de 18 ha**, et ses ceintures de végétation présentant un fort enjeu ornithologique et refuge de plantes remarquables
- **1,11 ha de prairies humides de fauche et prairies inondables en Val de Saône à Saint-Germain-du-Plain (71)** présentant un enjeu pour le Rôle des genêts

Les acquisitions engendrant une extension de sites Conservatoire existants

- **1,3 ha de lande tourbeuse et boulaie à sphaigne sur la tourbière de Vergy-Brûlon à Saint-Agnan (58)**
- **Près de 2 ha sur les prairies alluviales de la Charrette à Ouroux-sur-Saône (71)**
- **0,35 ha de prairies humides à Huilly-sur-Seille (71)**
- **2 ha de landes sèches et tourbières dans le Bois de la Biche à Appoigny et Branches (89)**

Conventions et baux emphytéotiques*

- **La Grotte de la Rochechèvre à Barbirey-sur-Ouche (21)** : signature d'une convention d'usage tripartite (ONF, commune, CENB) pour préserver ce site d'intérêt régional pour l'hibernation des chauves-souris notamment le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Grand Murin
- **La carrière souterraine Branger à Ancey (21)** : signature d'une convention d'usage tripartite (ONF, CHU de Dijon, CENB) pour préserver ce site d'intérêt régional pour l'hibernation et la mise bas des espèces de chauves-souris présentes
- **Les pelouses calcaires des Moingeottes à Crepey (21)** : signature d'une convention d'usage concernant 17 ha de pelouses calcaires afin de conforter le réseau de sites du Conservatoire sur la montagne d'Arrière Côte de Beaune présentant un enjeu pour l'Azuré de la Croisette
- **Des pelouses calcaires sur la commune de La Rochepot (21)** : signature d'un bail emphytéotique (30 ans) pour une superficie totale de 60 ha
- **Les Prés de Ménétreuil à Ménétreuil (71)** : signature d'un bail emphytéotique (30 ans) sur 20 ha de milieux humides (prairies, mégaphorbiaie)

À noter : le bail emphytéotique sur le site de la Montagne de la Chaume à Nantoux (21) a été renouvelé pour 18 ans.

* bail emphytéotique : convention de bail de longue durée (plus de dix-huit ans) portant sur une terre rurale et procurant les mêmes droits et devoirs que la maîtrise foncière.

La réglementation à la rescousse de sites remarquables

La Réserve Naturelle Régionale Loire bourguignonne a vu le jour !

Le Conservatoire ayant identifié une portion de Loire nivernaise comme un secteur à fort intérêt écologique et patrimonial, **une démarche de création d'une RNR a été engagée en 2009 par le Conseil régional et le Conservatoire. Celle-ci a finalement abouti en 2015** après une période de consultation des communes, des différents acteurs de l'environnement et du public et suite à l'accord des propriétaires. **La RNR Loire bourguignonne a donc officiellement vu le jour le 13 novembre 2015.** Elle s'étend sur **740 ha** sur les communes de Charrin, Cossaye, Decize, Devay, Lamenay-sur-Loire et Saint-Hilaire-Fontaine, dans la Nièvre.

Vers de nouveaux sites en 2016...

En 2015, le Conservatoire a également **initié des démarches pour la signature de baux emphytéotiques concernant 3 sites** (marais tufeux de Lomottes à Ville-dieu, pelouses et falaises du Vert Louret à Saint-Romain et Baubigny, pelouses des Roches Moulouses à Meloisey en Côte-d'Or soit 10 ha au total) **et pour l'acquisition de 3 sites** (Étang de Marcenay et Larrey, milieux humides de la Combe de Prégigny sur Le Meix, milieux humides de l'Étang neuf à Etormay en Côte-d'Or soit environ 127 ha au total).



Swertia pérenne
G. Aubert - CENB

Connaître...

Les suivis scientifiques

Des preuves de reproduction de la Cordulie à taches jaunes à Lignerolles (21)

Le suivi initié en 2015 a permis d'obtenir **des preuves formelles de la reproduction de cette libellule, inscrite sur la liste rouge des odonates menacés de Bourgogne, sur le marais tufeux de la Gorgeotte à Lignerolles**. Le Conservatoire va donc prendre en compte ce paramètre dans la gestion du site afin de répondre au mieux aux exigences écologiques de l'espèce. Les zones favorables au développement des larves seront notamment conservées : maintien des écoulements, de boules de saules, etc. Le suivi de la population de Cordulie à taches jaunes va se poursuivre les prochaines années. D'autres sites proches favorables à la reproduction de cette libellule seront aussi recherchés.



Émergence de Cordulie
à taches jaunes
G. Doucet - CENB

Vers une meilleure connaissance de la flore patrimoniale des marais tufeux du Châtillonnais (21)

Depuis la rédaction du plan de gestion de l'ECG « Marais tufeux du Châtillonnais » en 2012, la liste rouge de la flore menacée de Bourgogne est parue, permettant d'avoir une vision plus fine de la patrimonialité des espèces. Aussi il est apparu nécessaire de mettre à jour les connaissances sur les plantes à enjeu des 11 sites de marais tufeux gérés par le Conservatoire. L'étude de terrain menée en 2015 a mis en évidence **la présence de 22 espèces considérées comme menacées de disparition** dont certaines sont bien typiques des marais tufeux du Châtillonnais et du plateau de Langres. **Les marais du Cônois et de la Gorgeotte hébergent plus de 10 de ces 22 espèces**. Ce sont donc des réservoirs de la biodiversité végétale du Châtillonnais qu'il est essentiel de préserver.

La progression des arbustes sous surveillance sur le site du Pré Feuillant à Mailly (71)

Depuis 1994, année d'acquisition par le Conservatoire, aucun usage (pâturage ou fauche) ne fait office d'entretien de ces milieux tourbeux et paratourbeux. **Un suivi de la fermeture progressive de la parcelle par les ligneux a été mis en place en 2012**. Une nouvelle série de mesures a été réalisée en 2015. **L'avancée moyenne de la lisière arbustive sur les milieux ouverts est de près de 5 m**. Ces premiers résultats méritent d'être complétés par d'autres sessions de suivi.



Le site du Pré Feuillant à Mailly
G. Aubert - CENB

Ils ont aussi fait l'objet de suivis scientifiques

- **ECG* des « Zones humides du Val de Saône en Côte-d'Or » (21)** : suivi de la composition et de la structure de la végétation sur les prairies de Chivres et Labergement-lès-Seurre dans le cadre de mesures agro-environnementales
- **Les pelouses et prairies de Viévy (21)** : suivi du pâturage
- **Les sites de la « Vallée du Rhoin » (21)** : suivi de la densité de Gentiane croisettes et des pontes d'Azuré de la croisette
- **Les gravières de Spoy (21)** : suivi de l'impact des travaux sur les populations de Pélodyte ponctué

* ECG (Entité Cohérente de Gestion) : regroupement de plusieurs sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches.

... pour mieux gérer

4 documents de gestion
rédigés en 2015

- rédaction de la notice de gestion pour les sites de l'ECG « Zones humides du Val de Saône en Côte-d'Or » (4 sites)
- actualisation de la notice de gestion du **Cirque de la Coquille** (21)
- rédaction de la notice de gestion de la **Côte d'Orge** à Chaulgnes (58)
- rédaction de la partie diagnostic du plan de gestion du **lac de Marcenay**

Les plans de gestion : des outils de diagnostic et de planification pour la préservation des milieux naturels

Le Conservatoire réalise des documents de gestion sur les sites dont il assure la préservation. Sur la base d'un diagnostic écologique, ils permettent de définir les itinéraires de gestion appropriés et de planifier les actions sur 10 ans. Depuis 2012, dans un souci de cohérence territoriale et d'efficacité, certains sites aux caractéristiques écologiques et ayant des problématiques de gestion proches sont regroupés en Entité cohérente de gestion (ECG) ou « multi - sites », et font l'objet d'un seul et même document de gestion.

Le plan de gestion du lac de Marcenay (21) en cours d'élaboration

Le « lac » de Marcenay, qui est en réalité un étang du fait de sa faible profondeur, se situe dans le Châtillonnais. Le **Syndicat du lac a initié un partenariat avec le Conservatoire pour doter ce site emblématique d'un document de gestion**. L'expertise écologique réalisée en 2015 par le Conservatoire a confirmé l'intérêt patrimonial du site. **Neuf espèces de plantes sont inscrites sur la liste rouge de la flore menacée de Bourgogne. Deux sont même considérées comme en danger critique d'extinction** : la **Pédiculaire des marais** et le **Rubanier nain**. La faune n'est pas en reste vu que le **Conocéphale des roseaux**, sauterelle considérée comme menacée en France, et le **Vertigo de Desmoulins**, mollusque menacé de disparition à l'échelle mondiale, ont été recensés. De plus, le site, d'un peu plus de 110 ha, abrite **huit habitats naturels d'intérêt européen** et présente également un **fort intérêt ornithologique**.

Le plan de gestion sera validé en 2016. Suite à l'acquisition du site par le Conservatoire et la Fédération de pêche de Côte-d'Or prévue en 2016, les premières actions de gestion d'importance devraient être rapidement mises en œuvre.



Le lac de Marcenay
E. Laurent - CENB



Conocéphale des roseaux
G. Doucet - CENB

Les Côtes d'Orge (58) : un site naturel exceptionnel qui mérite une attention particulière

Les pelouses du site des Côtes d'Orge (Chaulgnes - 58) abritent **22 espèces animales et végétales protégées au niveau national et une espèce protégée au niveau régional**. De plus, **six sont déterminantes ZNIEFF. Trois habitats sont également déterminants ZNIEFF et deux sont d'intérêt européen**.

Suite aux premiers inventaires de la faune et de la flore qu'il a réalisés en 2014, le Conservatoire a rédigé en 2015 une **notice de gestion** qui définit les interventions à mettre en œuvre les 10 prochaines années pour maintenir ces milieux ouverts. Le **débroussaillage** et la mise en place d'un **pâturage extensif** en partenariat avec un éleveur local permettront de lutter contre l'enfrichement en cours. La signature prochaine d'une **convention avec la commune**, propriétaire de 9 ha sur le site, permettra au Conservatoire d'entrer en action. Ce projet sera réalisé en concertation pour **concilier préservation et découverte du patrimoine naturel au travers d'un sentier pédagogique**.



Cardoncelle molle
S. Gomez - CENB



Anémone sauvage
A. Ardouin - CENB

Des actions pour préserver les chauves-souris

Suite à la validation du plan de gestion de l'ECG « Sites à chiroptères », **diverses actions ont été mises en œuvre en 2015** dont voici quelques exemples. **Des conventions avec des propriétaires de sites ont été finalisées** afin de garantir une gestion pérenne de ces derniers en lien avec le Conservatoire. **De nouvelles investigations ont été entreprises pour conventionner d'autres sites à fort enjeu.** La Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) et le Groupe Chiroptères de Bourgogne ont réalisé des **suivis hivernaux** sur tous les sites et transmis les résultats aux propriétaires. **Des réfections importantes ont été effectuées sur deux sites majeurs :** l'amélioration des conditions d'accueil du grenier de Toucy, la réfection de la porte de la cave de Bailly afin de fermer le site. De plus, **huit projets d'Arrêtés préfectoraux de protection de biotope** concernant les sites à chauves-souris ont été rédigés par le Conservatoire et la SHNA et soumis à finalisation par les services de l'État. Afin de mieux sensibiliser les propriétaires, **un plan de gestion synthétique a été conçu et édité** par le Conservatoire.



Cette synthèse du plan de gestion permet de voir en un coup d'œil les enjeux de chaque site à chauves-souris géré par le Conservatoire.

L'accompagnement des exploitants agricoles sur les prairies bressanes (71)

Après la rédaction du plan de gestion de l'ECG « Prairies et milieux associés de Bresse » (14 sites, 120 ha) en 2014, place à l'action ! L'entretien de la quasi-totalité des parcelles de prairies alluviales concernées faisant l'objet d'une gestion par fauche tardive, **le Conservatoire a assuré en 2015 l'accompagnement des 8 exploitants agricoles partenaires** pour suivre la bonne mise en œuvre des actions. **5 baux ruraux à clauses environnementales** (concernant 50 ha au total) **ont été signés ainsi que 2 prêts à usage.**

Préservation de la dernière station régionale d'Anémone sauvage située dans l'Yonne

En 2015, les premières actions prévues dans le plan de gestion de l'ECG « Sites à Anémone » ont été mises en œuvre. Une **réunion de terrain avec les deux gestionnaires de la dernière station à Anémone sauvage de Bourgogne** a été organisée afin de les sensibiliser aux enjeux liés à cette plante. Ainsi **un cahier des charges a pu être convenu pour cadrer les actions de débroussaillage sur le site.** Afin de restaurer les conditions favorables à l'espèce, les ligneux présents sur la station ont été coupés pour limiter l'ombrage.

Ils ont aussi fait l'objet de l'attention du Conservatoire en 2015

- **ECG « Pelouses de la Côte chalonaise » (71) :** suivi des partenaires agricoles et appui technique à la gestion, relationnel avec les élus et les partenaires Natura 2000, organisation d'une sortie nature
- **ECG « Pelouses de la Côte mâconnaise » (71) :** suivi des partenaires agricoles et appui technique et scientifique à la gestion pastorale, relationnel avec les élus et les partenaires Natura 2000, organisation d'une sortie nature
- **Les Rochers du Carnaval à Uchon (71) :** poursuite des démarches d'animation foncière pour disposer d'une meilleure maîtrise d'usage avant d'engager des actions de gestion, relationnel avec les partenaires
- **ECG « Zones humides du Val de Saône en Saône-et-Loire » (71) :** suivi des partenaires agricoles et suivi de fauche, relationnel avec les partenaires, participation à l'inventaire des mâles chanteurs de Râle des genêts, organisation d'une sortie nature
- **Les stations à Sabot de Vénus (21) :** construction d'un suivi harmonisé des populations de Sabot de Vénus entre les différents gestionnaires d'espaces naturels et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien
- **Les « Pelouses de la Côte de Beaune » (21) :** étude foncière et contact avec les communes et les propriétaires pour optimiser le périmètre des sites maîtrisés par le Conservatoire, démarche pour la signature de 2 baux emphytéotiques d'une durée de 30 ans sur des parcelles communales de Meloisey et Saint-Romain (environ 8 ha), relation avec les partenaires Natura 2000, organisation d'une sortie nature
- **Les « Pelouses de la Côte dijonnaise » (21) :** relationnel avec les partenaires Natura 2000, participation au groupe de travail pour la rédaction d'un plan de gestion des résineux, organisation d'une sortie nature
- **Les « Pelouses de la Vallée de l'Ouche » (21) :** lutte contre le Mahonia à feuille de houx, espèce exotique envahissante, sur le Balcon de la Verrerie
- **Les sites de la « Vallée du Rhoin » (21) :** animation foncière pour augmenter la surface de sites gérés
- **La gravière des Boulins (89) :** mise en œuvre du plan de gestion (gestion des saules entraînant la fermeture du milieu)
- **Le site des Brocs (58) :** concertation et rédaction d'un plan de pâturage du site, organisation d'une sortie nature



Sterne pierregarin
S. Gomez - CENB



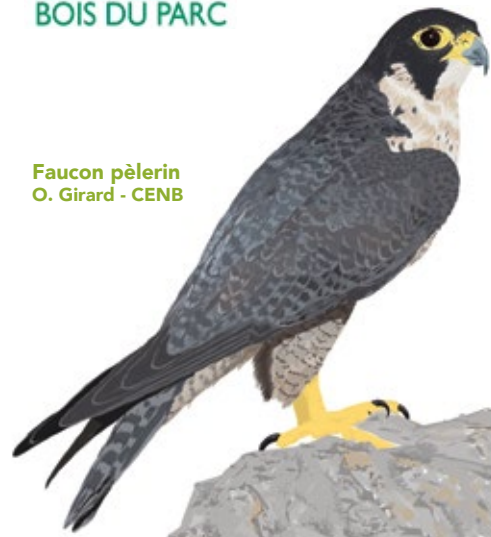
Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE



Réserve Naturelle
LA TRUCHÈRE-RATENELLE



Réserve Naturelle
BOIS DU PARC



Faucon pèlerin
O. Girard - CENB

Du côté des Réserves Naturelles Nationales

Le Conservatoire gère en Bourgogne trois réserves naturelles nationales qui sont des espaces naturels préservant un patrimoine naturel remarquable.

La Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

Les oiseaux nicheurs des grèves sous haute surveillance

Comme tous les ans, un suivi des espèces nicheuses a été effectué afin d'optimiser la réussite de la reproduction. En 2015, les niveaux d'eau de la Loire ont été particulièrement bas, ce qui a incité les Sternes pierregarin (4 couples) et naines (15 couples), Petits gravelots (6 couples), Cédicnèmes criards (1 couple), Chevaliers guignette (2 couples), à s'installer sur des grèves, bancs de sable ou îlots facilement accessibles depuis la berge. Si aucune montée d'eau n'est venue perturber la nidification, **c'est la fréquentation humaine via le non-respect répété de l'interdiction temporaire d'accès qui a été préjudiciable à la tranquillité de nombreux couples** qui ont abandonné leurs couvées. **Sur les 28 couples d'oiseaux, seul un couple de Sterne naine a mené à terme sa reproduction** avec 2 jeunes à l'envol.

Quelques autres actions phares en 2015 :

- Poursuite de la restauration et de l'entretien des pelouses et prairies ligériennes par le pastoralisme (300 brebis - 7 transhumances)
- Finalisation de l'évaluation du 2^e plan de gestion et lancement de la rédaction du 3^e

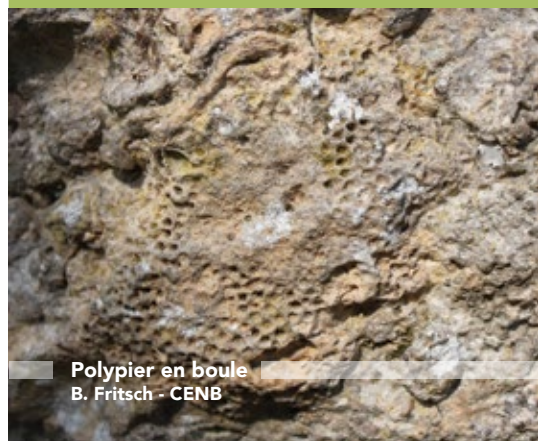
La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle

L'année 2015 a notamment été consacrée à la **rédaction du nouveau plan de gestion** de la réserve qui donnera les orientations de gestion pour les 10 prochaines années. Parallèlement à cela, des **opérations d'entretien des milieux** ont été effectuées (entretien de la végétation, etc.). Notons qu'**une nouvelle équipe a été constituée** pour assurer la gestion et la surveillance du site.

La Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc

Quelques actions phares en 2015 :

- Démarche pour intégrer le géotope icaunais au sein du réseau des sites géologiques remarquables français
- Réalisation du porter à connaissance des enjeux du géotope via une réunion publique à destination des élus et une visite de site (11 participants)
- Réflexion sur des aménagements pour la valorisation pédagogique des deux géosites de la réserve
- Établissement d'une méthode de suivi des travaux effectués sur les pelouses calcaires du site
- Protection de la nidification du Faucon pèlerin



Polypier en boule
B. Fritsch - CENB



Les travaux de génie écologique

Mise en rotation du cheptel de chevaux Konik polski sur l'ensemble des unités de pâturage à Saint-Sernin-du-Bois (71)
R. Vuillemin - CENB



Réalisation de clôture d'un nouveau parc de pâturage sur la prairie de Fontaine Sainte à Saint-Sernin-du-Bois (71)
R. Vuillemin - CENB



Des milieux humides ont été restaurés par broyage avec exportation : 4,64 ha à Dommartin-les-Cuisseaux (71), 3,68 ha à Bantanges (71) et 5,25 ha sur l'ECG « Zones humides du Val de Saône en Saône-et-Loire »
Cirade Environnement



Débroussaillage sur la gravière des Boulins à Saint-Julien-du-Sault (89)
S. Petit - CENB



Fauche manuelle avec exportation de mégaphorbiaie et opération test de fauche de roselière à Saint-Germain-le-Rocheux (21)
R. Vuillemin - CENB



Travaux de réaménagement sur le grenier de Toucy (89) : amélioration des conditions du gîte pour les chauves-souris (fermeture partielle sur l'accès pour diminuer la prédation potentielle par les chats et augmenter l'obscurité), réduction des nuisances olfactives et sonores pour les habitants par remise en place de la porte et amélioration des jointements.
R. Vuillemin - CENB



Valoriser, sensibiliser et informer

Les aménagements de découverte



Réfection de la table de lecture du paysage au Monsard sur la commune de Bussières (71)



Mise en place de nouveaux aménagements sur la Montagne des Trois Croix (21) pour concilier au mieux préservation du patrimoine naturel et fréquentation
J. Dandouau - CENB



Mise en place d'un sentier de découverte sur les pelouses de la Côte de Char à Saint-Moré et Arcy-sur-Cure (89), « Le sentier des boucles de la Cure », en partenariat avec la Communauté de communes Entre Cure et Yonne
G. Aubert - CENB



Conception d'un panneau de présentation des marais tufeux de Saint-Germain-le-Rocheux (21), 1^{er} Espace naturel sensible de Côte-d'Or



Mise en ligne de la visite virtuelle des marais tufeux de Saint-Germain-le-Rocheux (21)





Exposition photographique
« Regards sur la nature »
O. Girard - CENB

Les Rencontres du Conservatoire, nouvelle formule

Afin de continuer à sensibiliser les acteurs et habitants des territoires sur la fragilité du patrimoine naturel qui les entoure, le **Conservatoire a testé en 2015 une nouvelle formule de rencontres sur le territoire de la Côte de Beaune et en partenariat avec la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, le Conseil départemental de Côte-d'Or, l'association Bourgogne Nature et d'autres structures locales et régionales.** Cet événement s'est déroulé en deux temps : le **Printemps des Rencontres** de mai à début juillet et l'**Automne des Rencontres**, de septembre à décembre. **20 manifestations de diverses natures** ont été proposées pour mieux s'adapter aux différents publics ciblés. **Un concours photo « Regards sur la nature »** a également été lancé. Les meilleurs clichés sélectionnés par le jury font désormais l'objet d'une exposition itinérante.

Retour sur ces Rencontres en quelques chiffres :

14 sorties nature
299 participants

1 chantier nature
16 participants

5 conférences
140 participants

46 participants au concours photo
135 photographies reçues

501 participants au total • Plus de 30 articles et interviews parus dans la presse

Les Rendez-vous Nature en Bourgogne

Depuis 2010, le Conservatoire édite un **calendrier des visites guidées, chantiers-nature et conférences** animés par des salariés et bénévoles du Conservatoire, des animations des Réserves Naturelles Nationales du Val de Loire, de Bois du Parc et de la Truchère-Ratenelle, ainsi que des contributions de structures partenaires.

36 animations organisées par le Conservatoire en 2015 dont :

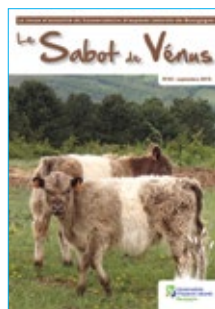
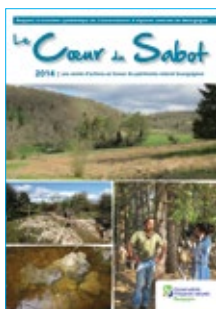
- 6 animations Fréquence Grenouille
- 3 chantiers nature
- 3 Fête de la nature
- 4 conférences
- 733** participants

Les réseaux sociaux

Le Conservatoire présente ses activités et ses actualités sur le site www.cen-bourgogne.fr et est présent sur les réseaux sociaux pour diffuser les informations de l'association et interagir avec les internautes. De plus en plus d'abonnés nous rejoignent. Merci à vous ! **Suivez également le Conservatoire sur la chaîne Youtube** où vous trouverez des vidéos sur des suivis scientifiques, des travaux de génie écologique, etc.



Les publications



La revue du Conservatoire **Le Sabot de Vénus** est envoyée deux fois par an aux adhérents et partenaires pour présenter l'actualité des actions de protection mises en œuvre par le Conservatoire et les acteurs du monde de l'environnement bourguignon.

Le **Cœur de Sabot** présente désormais chaque année le rapport d'activités synthétique du Conservatoire.

Le Conservatoire dans les médias

Environ 100 articles et émissions dans la presse et les médias régionaux et nationaux ont parlé du Conservatoire en 2015 dont :



Près de 50 articles dans la presse quotidienne régionale



1 passage télé



11 passages radio Émissions et/ou interviews



Une quinzaine de citations sur le web

Bourgogne-Nature



Le Conservatoire est membre de l'**association Bourgogne-Nature** qui vise à transmettre les savoirs auprès des différents publics de notre région. Des administrateurs et salariés du Conservatoire ont participé au **comité de rédaction des revues de Bourgogne-Nature** (600 abonnés - 1000 exemplaires diffusés), à l'**organisation des Rencontres Bourgogne-Nature**, à la **rédaction d'articles pour la page « Question de nature »** dans les quotidiens régionaux.

Accompagner les politiques publiques en lien avec le patrimoine naturel

L'implication du Conservatoire dans la politique Natura 2000

Lui-même animateur de sites Natura 2000, le Conservatoire assure une mission d'appui aux opérateurs Natura 2000 et leur apporte son expérience pour les aider à mettre en œuvre les actions de gestion, préservation, communication et sensibilisation prévues sur les sites.

En 2015, ce soutien a pris plusieurs formes dont :

- la **participation à différentes réunions** concernant les sites Natura 2000 pour apporter des connaissances techniques,
- la **participation au club opérateur Natura 2000** sur deux journées et regroupant les différents animateurs et acteurs Natura 2000,
- la réalisation en partenariat avec le Conservatoire botanique national du bassin parisien d'une **journée technique sur le site Natura 2000 des Amognes (58)**,
- la **réponse aux sollicitations** des différents animateurs,
- l'**élaboration de protocoles de suivi des outils contractuels Natura 2000**.

L'appui aux gestionnaires pour la prise en compte de la biodiversité



Pâturage sur le pierrier de la Côte Verte à Sennecey-le-Grand (71)
C. Forest - CENB

Le Conservatoire assure également **plusieurs prestations** sur des sites Natura 2000 (rédaction de Documents d'objectifs, accompagnement à l'animation, etc.).

- **Landes et tourbières du Bois de la Biche (89)** : lancement de la rédaction du Document d'objectifs
- **Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy (89)** : lancement de l'animation, réalisation d'une plaquette de présentation, création d'un site internet, étude de faisabilité sur la gestion des pelouses par pâturage
- **Étangs à Cistude d'Europe du Charolais (71)** : montage des PAEC* 2016, bilan des 3 dernières années d'animation
- **Vallée de la Loire entre Imphy et Decize (58)** : montage du PAEC 2016, aide pour l'évaluation des incidences, étude sur la répartition de la jussie, étude sur le domaine public fluvial, réunion d'information pour le grand public, création d'un site internet, édition de la gazette d'information
- **Vallée de la Loire de Iguerande à Decize (58)** : montage du PAEC 2016, enquête foncière pour faire émerger des contrats Natura 2000, aide pour l'évaluation des incidences, information aux acteurs locaux
- **Vallée de la Loire et de l'Allier (58)** : montage du PAEC 2016, suivi du pastoralisme, bilan des contrats Natura 2000 (10), édition de la gazette d'information
- **Monts du Mâconnais et les Roches de Solutré-Pouilly et Vergisson (71)** : lancement de l'élaboration du document unique de gestion du site
- **Pelouses calcicoles du Mâconnais (71)** : rédaction du projet agro-environnemental et climatique

* PAEC : Programme agro-environnemental et climatique

En 2015, le Conservatoire a travaillé avec :

- la **Communauté Urbaine Creusot-Montceau (71)** pour la poursuite de la mise en œuvre des actions des plans de gestion sur les **étangs de La Noue** (suivi de la prairie et des berges exondées), de **Saint-Sernin-du-Bois** (suivi des berges exondées et recherche du Cuivré des marais) et du **Haut-Rançon** (recherche de la Leucorrhine à gros thorax). Le Conservatoire a également réalisé des expertises naturalistes sur 7 parcelles pour accompagner la stratégie foncière de préservation des milieux humides engagée par la CUCM.
- le **groupe EQIOM (anciennement Holcim)** pour la mise en place d'un pâturage ovin et caprin sur le **pierrier de la Côte Verte à Sennecey-le-Grand (71)** en partenariat avec un exploitant agricole local.



Mare du Val du Saucay (58) restaurée en 2014
C. Najean - CENB

Participer à des dynamiques de réseaux thématiques et/ou d'acteurs

Programme Réseaux Mares de Bourgogne



Mare forestière de Corvol-l'Orgueilleux : travaux de curage et reprofilage des berges en décembre 2014. Site revégétalisé en juillet 2015
C. Najean - CENB

Ce programme initié en 2008 par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, le Conservatoire botanique national du bassin parisien et le Parc naturel régional du Morvan, et animé par le Conservatoire, vise à **la préservation des mares de notre région** en s'appuyant sur différents acteurs compétents sur cette thématique. En 2015, parallèlement à **l'animation du programme**, le Conservatoire a répondu à **une vingtaine de sollicitations émanant de collectivités, de partenaires ou encore de particuliers** concernant des conseils sur la gestion et l'entretien des mares, des alertes de destruction de mares, etc. Des actions sont aussi réalisées au cœur des territoires. En 2015, le Conservatoire a par exemple fait le **suivi de 4 mares sur la Communauté de communes du Val du Saucay (58)** restaurées en décembre 2014 afin d'évaluer l'impact des travaux.

Programme Landes et pelouses

Dans ce cadre, le **Conservatoire assiste les collectivités dans leur démarche de préservation de ces milieux** et tente de préserver les parcelles de pelouses à enjeu en sensibilisant les propriétaires et en instaurant des partenariats. **Des actions de sensibilisation des scolaires** sont aussi menées par le biais d'animations et de création d'outils pédagogiques sur les pelouses calcaires. En 2015, **près de 70 élèves** ont ainsi pu découvrir l'écosystème « pelouses calcaires » et la biodiversité associée.



Animation pédagogique sur les pelouses de Nantoux (21)
C. Najean - CENB

Le réseau Gestionnaires nature

En tant qu'animateur de ce réseau, le **Conservatoire agit pour le partage des connaissances et la diffusion des expériences de gestion**. En 2015, une **journée technique** a été organisée à Beaune sur la thématique « **Agir ensemble pour la biodiversité** ». **Près de 40 personnes** se sont vues présenter les différentes démarches de mutualisation et les différents réseaux existants pour aider à la gestion des milieux naturels. Les expériences régionales ont été mises en avant avec une ouverture vers la Franche-Comté.

Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Le Conservatoire fait partie intégrante d'un réseau regroupant **30 Conservatoires d'Espaces Naturels** à travers toute la France et l'Outre mer. Ceci permet l'échange d'expériences, la mutualisation d'outils et la réflexion sur des problématiques communes.

Plan d'actions Milieux Humides en Bourgogne



Rencontres Milieux humides 2015
organisées par le Conservatoire
et le Parc naturel régional du Morvan
C. Diaz - CENB

Depuis plusieurs années, le Conservatoire s'attache à préserver les milieux humides (prairies inondables, marais, etc.), fortement menacés malgré tous leurs intérêts écologiques mais aussi vis-à-vis des sociétés humaines. Fort de son expérience en la gestion de ces écosystèmes, le Conservatoire a mis en place depuis 2014 une Cellule Milieux humides.

Les missions de la Cellule Milieux humides en 2015

Un des objectifs de la Cellule étant le porter à connaissance des données sur les milieux humides en Bourgogne, le **Conservatoire a intégré en 2015 toutes les données en sa possession dans une base de données** (base de données Gwern gérée par le Forum des marais atlantiques dans le cadre du Réseau partenarial des données sur les milieux humides). Parallèlement à cela, le Conservatoire a continué d'assurer son **rôle d'appui technique** auprès des différents acteurs de l'eau : participation à des réunions techniques ou comités de pilotage, participation au suivi des inventaires mis en œuvre, expertise technique, élaboration d'un cahier des charges type pour la réalisation des inventaires, préconisations d'opérations de restauration et d'entretien des milieux humides, etc.

Vers une meilleure connaissance des milieux humides des bassins versants de l'Arroux (71)

Initié en 2011, l'inventaire complémentaire des milieux humides écologiquement fonctionnels sur le bassin versant de l'Arroux s'est poursuivi en 2015 sur les **communes de Saint-Émiland, Antully et Auxy**, soit une surface prospectée de **9 900 ha**. **Plus de 1 450 ha de milieux humides se sont avérés effectifs** (dont 940 ha semblent menacés de disparition à court terme). Leur valeur patrimoniale est forte notamment celle des **prairies humides oligotrophes de fauche et de pâture** et les **berges exondées à Littorelle**. Des espèces rarissimes en Bourgogne ont été trouvées comme la **Benoîte aquatique, la Pilulaire et le Rhynchospore blanc**.

À noter : d'autres campagnes d'inventaires ont été effectuées sur le bassin versant Bresse nord (71) et sur celui du Loing (89).

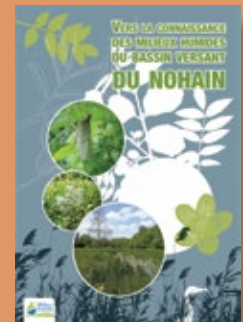
La préservation des milieux humides, toute une stratégie !

Suite aux inventaires menés sur plusieurs bassins versants, le Conservatoire s'oriente vers des actions plus opérationnelles comme du **soutien d'actions aux contrats de rivières ou de la maîtrise foncière ciblée**. Après un travail de priorisation des milieux humides à préserver, le **Conservatoire a pris contact avec des propriétaires pour leur proposer le rachat, un partenariat ou a minima des conseils techniques pour la gestion de ces milieux patrimoniaux**. C'est ainsi que le bas-marais alcalin de la combe de Prégigny sur la commune du Meix (21) va devenir une propriété du Conservatoire qui en assurera sa gestion durable.

Mais aussi...



Réalisation d'une étude de prélocalisation des milieux humides sur le bassin versant du Nohain
J. Pilier - Pays Bourgogne Nivernaise



Conception d'une plaquette d'information sur les milieux humides du bassin versant du Nohain



Conception de la deuxième lettre d'information « Mille lieux humides »

Les autres actions du Conservatoire en 2015

VIE ASSOCIATIVE	
Gestion des adhésions et de la base de données des adhérents et partenaires	
Gestion et diffusion des publications du Conservatoire	
Tenue de stands pour la promotion du Conservatoire (Florissimo notamment)	

VIE DU RÉSEAU DE SITES DU CONSERVATOIRE ET SUIVIS	
ECG Pelouses de la Tille : organisation d'une animation grand public	21
ECG Zones humides du Plateau d'Antully : suivi du pâturage	71
ECG Zones humides du Plateau d'Antully : suivi du partenariat agricole	71
Site du Marais de Jean Petit (Cronat) : étude hydro-pédologique	71
ECG Tourbières du Morvan : organisation d'une animation grand public	71
ECG des Landes et Prairies de Puisaye : suivi du partenariat agricole	89
ECG des Pelouses de l'Yonne et de la Cure : suivi de l'action prioritaire par rapport à l'Ailante, espèce envahissante	89
Tous les sites nivernais : rédaction d'un plan de pâturage des Brocs, relationnel avec les partenaires, animation foncière, organisation d'une animation grand public	58
Tous les sites Conservatoire : renouvellement des conventions d'usage, animation foncière, partenariat technique, partenariat agricole	21-58 71-89
Alimentation de la base de données des sites du Conservatoire	

TRAVAUX DE GESTION ÉCOLOGIQUE SUR LES SITES DU CONSERVATOIRE	
ECG des Pelouses de la Tille : expérimentation de lutte contre le Robinier faux-acacia à Marcilly-sur-Tille	21
ECG des Pelouses de la Côte de Beaune : déploiement d'un troupeau d'herbivores en régie	21
ECG des Zones humides du Plateau d'Antully : gestion par fauche de la Fougère aigle, application du plan de pâturage équin	71
ECG Zones humides du Plateau d'Antully : suivi du pâturage	71
ECG des Pelouses de la Côte chalonnaise : assistance technique du lycée agricole de Fontaine pour la mise en place du pâturage sur le site de la Montagne à Chassey-le-Camp (débroussaillage et mise en place du parc de pâturage)	71
ECG des Pelouses de la Côte mâconnaise - Site de la carrière de Rampon (Verzé) : gestion de l'ambrosie et ouverture d'un cône de vision	71
ECG des Sites à Chiroptères : consolidation d'une fermeture d'accès aux caves de Bailly, installation d'un dispositif de suivi de la fréquentation à Meursault	89-21

CHANTIERS NATURE	
Comptage des Sabots de Vénus le 6 juin	21
Reconstruction d'une cadole à Nantoux le 10 octobre	21
Restauration d'une mare communale à Mézilles le 26 septembre	89

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL DE LOIRE 58	
CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL	
Suivi annuel des espèces sujettes à régulation (Corbeau freux, Grand cormoran)	
Veille naturaliste sur certaines espèces végétales et animales (oiseaux hivernants, Héron cendré, Oedipode souffrée)	
PRESTATION DE CONSEIL, ÉTUDES ET INGÉNIERIE	
Rédaction du troisième plan de gestion de la réserve naturelle	
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL	
Restauration et entretien du lit de la Loire par la DDT 58	
Entretien des prairies de Loire par un pâturage ou une fauche (contrats Natura 2000, programme Pasto'Loire)	
CRÉATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL	
Renforcement et suivi de la signalétique et des dispositifs de gestion de la circulation motorisée	
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT	
Réalisation des tournées de surveillance et collaboration avec les services de police	
MANAGEMENT ET SOUTIEN	
Mise en œuvre de l'arrêté préfectoral d'interdiction d'accès aux sites de nidification des oiseaux des grèves	
Gestion des populations de sangliers surabondants	
Diffusion, réédition et actualisation de dépliants d'informations	
Participation aux réseaux et aux programmes en lien avec les intérêts de la réserve naturelle	
Mise en œuvre des opérations relatives au fonctionnement courant de la réserve naturelle : concertation avec les partenaires, suivi et accompagnement des projets d'aménagement, intégration et actualisation d'informations générales sur la réserve dans différents supports (radio, télé, presse écrite), relationnel avec les partenaires, suivi et entretien de trois sentiers de découverte, actions administratives courantes	
PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION	
Organisation d'interventions auprès du public local : animations grand public, animations scolaires	

* ECG (Entité Cohérente de Gestion) : regroupement de plusieurs sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches.



Fossiles de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc (89)
M. Jouve - CENB

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA TRUCHÈRE - RATENELLE	71
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL	
Entretien de la zone dunaire restaurée lors des précédents plans de gestion	
Entretien de la prairie dunaire par broyage	
Poursuite des travaux de lutte contre la Fougère aigle	
Restauration de 4 mares en voie de comblement	
Mise en sécurité des sentiers bordant les forêts sénéscentes	
CRÉATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL	
Mise en place de pilotis en périphérie de la tourbière et de deux panneaux d'interprétation	
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT	
Réalisation des tournées de surveillance	
MANAGEMENT ET SOUTIEN	
Évaluation du ressenti de la population locale vis-à-vis de la réserve	
Entretien de la végétation sous l'emprise de la ligne EDF et mise à jour de la convention avec RTE	
Assistance au propriétaire et au locataire de l'étang pour l'entretien des exutoires, de la digue et des postes de pêche	
Mise en œuvre des opérations relatives au fonctionnement courant de la réserve naturelle	
PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION	
Organisation d'animations grand public et scolaires	

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU BOIS DU PARC	89
PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE GÉOLOGIQUE	
Accompagnement des services de l'État dans la protection du géotope de la vallée de l'Yonne (projet d'Arrêté préfectoral de protection de géotope)	
Réalisation d'une purge et mise en sécurité de la partie nord de la carrière du Bois du Parc	
Élimination sélective de la végétation sur les carrières des Quatre Pieux et du Bois du Parc pour favoriser la lecture et la lisibilité du patrimoine géologique	
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DE LA MOSAÏQUE DE PELOUSES CALCAIRES ET DES MILIEUX ASSOCIÉS	
Définition des itinéraires de gestion de l'ensemble des pelouses calcaires	
Établissement d'une méthode de suivi des travaux	
INTÉGRATION LOCALE ET DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE LA RÉSERVE NATURELLE	
Suivi et aboutissement de la convention partenariale avec la Fédération Française de Montagne et d'Escalade	
Conception et édition de la lettre annuelle d'information	
Organisation de 2 animations grand public et de 16 visites encadrées de groupes (scolaires et autres)	
Suivi des rapaces des falaises	
Suivi de la fréquentation et de la gestion des pieds de falaise	
Veille et assistance à la cohérence des programmes territoriaux	
Surveillance de la réserve naturelle	
Construction et alimentation d'un tableau de bord de la gestion de la réserve naturelle	
Entretien des outils et des équipements de la réserve naturelle	
Organisation d'une réunion du Comité de gestion et rédaction du rapport d'activités	
Gestion administrative et financière	

AMÉNAGEMENTS DE DÉCOUVERTE SUR LES SITES DU CONSERVATOIRE	
Suivi et valorisation de l'application Smartphone sur la Fontaine aux Fées (Talent)	21
Rédaction d'un avant-projet de création d'un sentier de découverte accessible à tous sur les Prés de Ménétreuil	71
Entretien des sentiers de découverte, réfection d'aménagements (mobiliers, panneaux), amélioration des équipements	21-71 58-89
Bilan des éco-compteurs	21-71 58-89

OUTILS DE COMMUNICATION
Mise à jour du site internet et animation des réseaux sociaux
Finalisation des visites virtuelles des sites du Conservatoire et mise en ligne sur le site internet
Relationnel avec la presse

PARTENARIATS BIODIVERSITÉ
Partenariat avec le groupe de carrières Lafarge

PROGRAMME RÉSEAUX MARES DE BOURGOGNE (RMB)
Animation du réseau d'acteurs, mise en ligne de l'Atlas cartographique des mares de Bourgogne sur le SINP, assistance technique et scientifique à l'échelle régionale

Actions de sensibilisation : animations Fréquence Grenouille, animations scolaires, valorisation et diffusion du jeu « Destination mares »

PLAN D' ACTIONS MILIEUX HUMIDES
Animation de la Cellule de coordination et d'appui technique sur les milieux humides au niveau régional : cadrage et coordination, porter à connaissance des données sur les milieux humides

Animation de la Cellule de coordination et d'appui technique sur les milieux humides au niveau du bassin Loire-Bretagne : appui technique et méthodologique pour les inventaires, étude de prélocalisation des milieux humides du bassin versant du Nohain et conception d'une plaquette, diffusion des connaissances sur les milieux humides et sensibilisation des acteurs locaux

Animation de la Cellule de coordination et d'appui technique sur les milieux humides au niveau du bassin Rhône-Méditerranée-Corse : soutien technique, porter à connaissance, etc.

Bassin Rhône-Méditerranée-Corse : démarche d'acquisitions, réalisation de travaux de restauration ou entretien, mise en place de la stratégie foncière sur les bassins versant de l'Ouche et de la Vingeanne

Animation de la Cellule de coordination et d'appui technique sur les milieux humides au niveau du bassin Seine Normandie : appui aux animateurs des contrats globaux du Loing, du Nivernais Forterre, de l'Armançon aval, de l'Yonne-Cure, de l'Auxerrois et du Coulangeois, du contrat Sequana

Bassin Seine Normandie : définition d'une stratégie d'acquisitions foncières

Définition d'un observatoire d'évolution de l'état des milieux humides SeinO

Réalisation du complément au plan de gestion du marais de la Rosière à Mirebeau-sur-Bèze	21
--	----

PLAN LANDES ET PELOUSES	
Démarches foncières sur les pelouses calcaires du Nivernais - Côtes d'Orge	58

Assistance aux collectivités territoriales : conseils de gestion sur sollicitations

Conception d'outils pédagogiques sur les pelouses calcaires et animations scolaires

RÉSEAU DES GESTIONNAIRES NATURE
Gestion de l'espace naturel du SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages)

Éléments financiers



Sabot de Vénus
G. Aubert - CENB

Quelques chiffres du bilan financier

Durée de l'exercice : **12 mois**

Total général charges : **1 624 966,04 €**

Total général produits : **1 793 920,07 €**

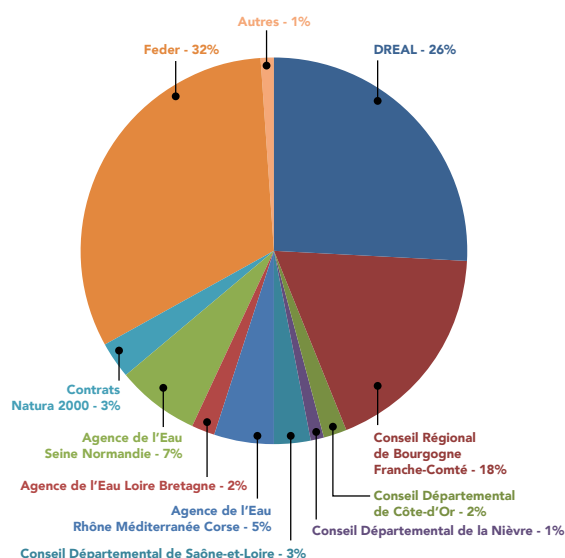
Résultat net comptable :

Le résultat net (ou bénéfice net) est la différence entre les produits et les charges de l'association.

En 2015, il est excédentaire à hauteur de **168 954,03 €**

L'Assemblée Générale du 4 juin 2016 a voté à l'unanimité l'affectation du résultat en report à nouveau, ce qui porte ce compte à **1 135 342,26 €**.

Les subventions



Quelques faits caractéristiques de 2015

- **Acquisitions foncières : 233 278 €** au total dont une partie importante pour un étang (en investissement)
- **Projet de déménagement du siège administratif à Longvic (21)** : Signature du bail emphytéotique (50 ans) avec une redevance annuelle de 5 € entre la mairie de Longvic et le Conservatoire pour l'occupation des locaux de la maison Duplessy au sein du clos des Carmélites.
En contrepartie, le Conservatoire s'engage à effectuer les travaux de réhabilitation.
- **Acquisition du troupeau du Conservatoire et du matériel de pastoralisme**
 - Coût d'acquisition des 10 vaches Galloway : **11 250 €**
 - Coût d'acquisition du matériel pour le fonctionnement du troupeau : **36 098 €**
- **Acquisition de nouveaux véhicules** : environ **55 000 €**

Directeur de la publication
Daniel SIRUGUE
Directeur de la rédaction
Romain GAMELON

Maquette
Olivier GIRARD
Coordination et édition
Caroline NAJEAN

Publication éditée par le
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Chemin du Moulin des étangs - 21600 Fenay
Tél. 03 80 79 25 99 • Fax 03 80 79 25 95
www.cen-bourgogne.fr • contact@cen-bourgogne.fr

Impression
Typocentre

Octobre 2016